

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 OCTOBRE 2013

Convocations adressées le 27 septembre 2013

ORDRE DU JOUR

- Etudes préalables Assainissement
- Tarifs des Concessions du Cimetière
- Statuts de la Communauté de Communes du Pays Chablisien
- Infos et questions diverses

L'an deux mil treize et le vendredi onze octobre, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie à vingt heures et trente minutes, sous la présidence de M. Maurice MOCQUOT, Maire.

Etaient présents : Mrs Jacques OTTELET, André LEFEVRE, Mme Marie CASTEL Adjointes,
Mmes Bernadette BARBIER, Céline BENOIST, Aline GALLY,
Mr William MARTEL

Absents excusés : Mrs Louis POITOUT (pouvoir à Maurice MOCQUOT), Vincent AHÜ

Absent : -

Secrétaire de séance : Mme Céline BENOIST



ETUDES PREALABLES ASSAINISSEMENT :

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'état d'avancement des études préalables réalisées et qu'une réunion est prévue fin octobre avec le bureau d'étude.

TARIFS DES CONCESSIONS DU CIMETIERE :

Visa préfecture le :

Le Conseil Municipal décide à compter du 1^{er} janvier 2014, les tarifs suivants :

- **15 ans** : 50.- €
- **30 ans** : 100.- €

*Création des concessions de **50 ans** : 180.- €*

- **Perpétuelles** : passées en cinquantenaire.

STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS CHABLISIEN :

Visa préfecture le :

Le Conseil Municipal accepte les compétences suivantes :

- **Les compétences obligatoires** :
 - Développement économique
 - Aménagement de l'espace
- **Les compétences optionnelles** :
 - Le traitement des déchets
 - Equipements collectifs sociaux, culturels et socioculturels
 - Politique du logement et du cadre de vie
 - Création, aménagement et entretien de la voirie
 - Actions d'intérêt communautaire
- **Les compétences facultatives** :
 - Services travaux
 - Divers : Gestion et modernisation d'une fourrière animale

INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

* **Ecole** : Le Conseil Municipal accepte le devis de Monsieur STORES pour la pose de stores intérieurs pour un montant de 954.89 € TTC.

Visa Préfecture le :

** **Concours Maisons Fleuries** : La remise des prix aura lieu dans la dernière semaine d'octobre.

** **Logements** :

- **Ecole n°1** : Le studio est vacant.
- **Ecole n°2** : Le Maire informe le Conseil Municipal que le logement a été attribué à Melle Laura GRUMET au 09/09/2013.

La séance a été levée à 22 h 15

Varenes, le 14 octobre 2013

Le Maire,
Maurice MOCOQUOT

